



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire
Direction de l'information du territoire

Du cadastre 2D vers un cadastre 3D

La représentation tridimensionnelle est devenue en quelques années un réel outil décisionnaire en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La direction de l'information du territoire (DIT) de Genève, pleinement impliquée dans la cause 3D, se pose désormais les questions relatives au passage de son cadastre 2D vers un cadastre 3D.

La DIT a confié à Madame Isabelle ADRIEN cette étude dans le cadre de son travail de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur de l'ESGT.

Le mémoire annexé présente les pistes de réflexion sur les choix à faire pour l'avenir.

A voir également, l'article publié dans la presse spécialisée.